



Association des Pancréatites Chroniques Héréditaires

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 février 2011

PROCES VERBAL

Le 5 février 2011, à 11 heures 30, les membres de l'APCH se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Issy Les Moulineaux, sur convocation de leur Présidente, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport Moral et financier 2010
- Renouvellement des membres du bureau
- Election de nouveaux membres du bureau
- Fixation du montant de la cotisation 2011

Il est établi une feuille de présence, émargée par chaque membre à son entrée en séance. Celle-ci fait apparaître que sur 120 membres, 48 sont présents ou représentés. Les statuts ne prévoient pas de quorum, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

La Présidente, Nadine MESLET, ouvre la séance à 11h 30, remercie les membres de leur présence, présente les excuses des membres du Conseil Scientifique, qui ne peuvent participer à cette assemblée,

Rapport moral et Financier

Celui ci a été adressé aux adhérents avec la convocation. La présidente Nadine Meslet en fait une lecture rapide, reprenant les actions principales menées par l'APCH en 2010 :
Un rapide débat s'instaure avec les membres présents.

A l'issue de ce débat, Nadine MESLET, Présidente met aux voix les résolutions présentées aux membres de l'Association, conformément à l'ordre du jour:

1ere RESOLUTION: approbation du rapport moral et du rapport financier de l'exercice 2010 :

Ceux-ci, adressés avec la convocation et présentés par Nadine Meslet

L'AGO, après avoir entendu :

- le rapport moral, et sur proposition du bureau,
L'approuve à l'unanimité.
- le rapport financier faisant apparaître que
le résultat de l'exercice 2010 est déficitaire et s'élève à 7 091,85 euros.

Les comptes ainsi présentés sont approuvés à l'unanimité.

2 eme RESOLUTION: renouvellement des membres du bureau

A l'unanimité, l'AGO renouvelle les mandats de :

Nadine MESLET, Présidente

Arnaud MESLET Trésorier

Armelle BLACHE Secrétaire

Isabelle PETREQUIN, Secrétaire Générale

Didier BOETTO, web master

Concernant Julie SONIGO, agence Humana, responsable communication,
L'agence Humana ayant disparu, le renouvellement n'est pas voté.

3 eme RESOLUTION:

L'AGO décide à l'unanimité de maintenir le montant de la cotisation à 15 euros

4eme RESOLUTION:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire des présentes.

Monsieur le Ministre André SANTINI, Maire d'Issy les Moulineaux et parrain de l'A.P.C.H. nous fait l'honneur de clôturer la séance.

Un débat s'instaure entre Monsieur André SANTINI et les membres présents

Entre autres sur le thème de recherche de fonds dans le cadre associatif, et la mise en place d'une vente d'œuvres au profit de l'APCH ;

Monsieur Bruno Vigezzi, investi dans l'APCH et peintre par ailleurs, propose de mettre en vente certaines de ses œuvres au profit de l'APCH, Monsieur André Santini nous propose de nous rapprocher de Madame Martine Vessiere Directrice de la culture à qui il donnera des instructions afin que nous puissions tenir une exposition vente, dans les caves de l'hôtel de ville, salon Boullée, manifestation au profit de l'APCH, et dont les fonds iront intégralement à la recherche génétique, et clôturée par un cocktail.

Madame Michele Afflatet, et Madame Catherine Garrigues, artistes également envisagent dans ce cadre, de vendre certaines de leurs œuvres également au profit de l'APCH.

La séance est levée à 14 H au siège de l'APCH, 25 allée des Citeaux à Issy les Moulineaux en ce 5 février 2011.

**Association loi 1901 à but non lucratif. J.O. 31 janvier 2004 . SIRET N°453 712 663 00013 . code APE 913 E
25 allée des Citeaux - 92130 Issy les Moulineaux
Tél. 01 46 42 61 07 e-mail : pancreasgene@aol.com site : www.association-apch.org**